



## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

## ARENA REGIONAL DE LA RIVIERE-DU-NORD

### La Régie reprend le processus d'appel d'offres de services d'ingénieurs-conseils

Saint-Jérôme, le 16 février 2011 – La Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord annonce son intention de reprendre le processus d'appel d'offres de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis, pour la surveillance et la gestion de construction relative aux travaux du complexe sportif-aréna régional de la Rivière-du-Nord (BA-2010-60).

Dans le système de soumission à double enveloppe, utilisé pour ce type d'offres, l'enveloppe n° 1 contient les aspects techniques et l'enveloppe n° 2 contient le prix. Dans le cas présent, aucun des deux soumissionnaires en lice n'a obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70 points. La régie s'est donc conformée à l'article 573.0.1.1 de la Loi des Cités et Villes (LCV) qui stipule qu'en pareil cas, l'enveloppe n° 2 est retournée au soumissionnaire sans être ouverte.

Les deux soumissionnaires qui ont répondu à l'appel d'offres sont Consortium LBHA/Cima+ en collaboration avec l'équipe de Jean-Marc Coursol/TLA et Dessau.

La Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord émettra sous peu un second appel d'offres, et rappelle que toutes les firmes d'ingénieurs-conseils du Québec peuvent soumettre leur candidature. À noter, l'échéancier initial, selon lequel le nouvel aréna devrait ouvrir ses portes au cours de l'année 2013, demeure inchangé.

Source : Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, 450 000-0000